

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1543

présenté par

Mme Belluco, Mme Arrighi, M. Ben Cheikh, Mme Sas, M. Bayou, Mme Chatelain, M. Fournier,
Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini,
M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	1 641 000	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	1 641 000
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
TOTAUX	1 641 000	1 641 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'IGN mène des actions indispensables à la transition écologique. Sa vocation est de produire et diffuser des données et des représentations de référence relatives à la connaissance du territoire national et des forêts françaises, ainsi qu'à leur évolution. Cet inventaire est particulièrement précieux pour suivre les effets du changement climatique sur les écosystèmes forestiers.

En pleine transformation, l'IGN a besoin de pouvoir dérouler un programme de recrutement cohérent et dynamique. L'institut est entravé en cela par les départs à la retraite qui sont repoussés du fait de la réforme et par un schéma d'emploi qui prévoit -25 ETPT pour 2024.

Or, il s'est passé plusieurs événements importants depuis la signature par l'IGN de son Engagement pluriannuel d'objectifs et de moyens en 2022 : la réforme des retraites, les méga-feux de l'été 2022, la volonté du Gouvernement de réinternaliser les compétences numériques ou encore la renégociation par le Ministre de tutelle de tout le programme 159. L'IGN est le seul opérateur à voir son plafond d'emplois diminuer au sein de ce programme.

Par cet amendement nous demandons donc d'autoriser des autorisations d'engagement et des crédits de paiement permettant le maintien de 25 ETPT à l'IGN pour 2024. Pour ce faire, est abondé de 1 641 000 euros l'action "12 – Information géographique et cartographique", au détriment de l'action

"07 – Pilotage, support, audit et évaluations" du programme Conduit et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durable.